

Christine Bulliard / Dominique Butty, député(e)s		P2026.08
Mise en place d'un programme cantonal de vaccination contre le cancer du col de l'utérus		DSAS
		Cosignataires: ---
Reçu SGC: 30.01.08	Transmis CHA:20.02.08*	Parution BGC: fév. 2008

Dépôt et développement

Nous demandons au Conseil d'Etat de mettre en place rapidement un programme cantonal de vaccination afin de répondre aux injonctions de la Confédération. Le but est d'éviter dans l'urgence toute contamination inutile et les drames qui en découlent. Le financement de cette vaccination est assuré par la Confédération qui exige justement un programme cantonal pour reprendre les coûts liés à cette campagne.

Il est évident que ce programme technique doit être accompagné de séances d'information pointues et obligatoires dans les écoles et également auprès des jeunes filles ayant terminé leur scolarité.

* * *

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).